

L'ETOILE

Bulletin d'information édité par la Chambre
Régionale de l'économie sociale et solidaire
PACA
Mai 2009 – n° 77



A la Une

Ces derniers mois les objectifs poursuivis par la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire PACA ont été réaffirmés par l'adoption de ses nouveaux statuts et son plan d'action 2009.

Dans le respect du principe de subsidiarité qui laisse à ses adhérents le rôle premier d'assistance et de soutien aux structures locales, la CRESS affirme désormais son ambition d'inscrire sa mission dans une logique consulaire

Cette ambition implique une représentation de la CRESS plus proche des territoires de la Région Paca et de ses acteurs.

Cette présence sur les territoires locaux doit permettre la déclinaison auprès des « délégations » départementales de notre mission de représentation, de promotion et de développement de l'économie sociale et solidaire.

Il s'agit d'organiser une cohérence régionale de « la voix » de l'économie sociale et solidaire pour encore mieux faire entendre ses propositions et ses contributions au développement économique local.

Ces « délégations » départementales seront de véritables relais pour mettre en œuvre les actions adaptées aux conditions spécifiques des territoires.

Six responsables de « délégations » départementales, membres du CA de la CRESS, ont été désignés, chacun devant être a minima accompagné d'un(e) représentant(e) des trois autres familles :

- **Vaucluse** : M. Mathieu BARROIS – Collège Coopération
- **Alpes de Hautes Provence** : M. Emmanuel BOUTERIN – Collège Employeurs
- **Hautes Alpes** : M. Denis PHILIPPE – Collège Mutuelles
- **Alpes Maritimes** : M. Jacky MARCOTTE – Collège Associations
- **Var** : M. Dominique TRIGON – Collège Mutuelles

La Délégation **des Bouches du Rhône** sera assurée provisoirement par la **CRESS PACA**.

La préparation en cours du Mois de l'économie sociale et solidaire – Edition 2009 – permettra également à tous les volontaires pour participer de se rencontrer pour construire ces délégations.

La Présidente,
Marcelle GAY

Changement d'adresse de la CRESS Paca :
A partir du 1^{er} juin, notre nouvelle adresse sera :
19 rue Roux de Brignoles – 13006 Marseille.
Les numéros de téléphone et de fax ne changent pas.



RENDEZ-VOUS

▪ Bouches du Rhône

Petit déjeuner Entreprises et Associations en difficultés

Cabinet Delsol & Associés et In Extenso, en collaboration avec le Crédit Coopératif et la CRESS PACA organisent un petit-déjeuner débat sur le thème :

Difficultés des entreprises (sociétés et associations) face à la crise économique et financière
- Comment s'y préparer pour éviter le pire ?

Au programme :

- Le rappel du cadre juridique et légal par les Avocats
- Le point de vue du banquier
- Le point de vue de l'expert comptable

La conférence sera animée par :

- Philippe Dumez, Avocat Associé du cabinet Delsol & Associés
- Wilfried Meynet, Avocat aux barreaux de Marseille & Luxembourg, cabinet Delsol & Associés
- Maurice-Stéphane Bertaud, Directeur Régional du Crédit Coopératif
- Nadia Petits, Directeur d'agence In Extenso

Date : jeudi 28 mai 2009 de 8h30 à 10h30

Lieu : Au Cercle des Nageurs de Marseille, Extrémité Boulevard Charles Livon, 13007 Marseille

Inscriptions : wmeynet@delsolavocats.com

Quelle participation citoyenne dans les politiques territoriales

Ce colloque Petrafolia propose d'étudier des démarches innovantes de gestion des territoires à travers la participation. A l'heure où la gouvernance rêvée ou idéalisée nous questionne dans nos relations au territoire, nous proposons un examen attentif des perspectives environnementales en tenant compte des enjeux politiques, économiques, environnementaux et culturels des territoires dans une perspective de développement durable.

Ce colloque tout en montrant que les politiques territoriales ont aujourd'hui besoin de l'appui de l'ensemble des acteurs locaux pour réussir efficacement s'interroge sur la démocratie participative.

Quels sont les citoyens présents dans les instances de concertation ? Quels pouvoirs détiennent-ils réellement ? Comment associer le plus grand nombre d'acteurs et faire face aux défis écologiques majeurs ?

En proposant une réflexion sur le devenir des territoires, ce colloque s'adresse à un large public : élus, professionnels, chercheurs, responsables d'associations, citoyens.

Date : 11 et 12 juin 2009 de 9h à 17h

Lieu : Faculté des sciences économiques rue Puvis de Chavannes – 13001 Marseille

Renseignements : <http://www.petrafolia.eu>

Source : Newsletter RSE Paca du 05/05/09

Le Piles de Marseille (Pole d'Initiatives Locales d'Economie Solidaire) lance un nouveau cycle d'ateliers collectifs pour le développement de projets alternatifs

Ces ateliers sont gratuits et s'adressent à toute personne souhaitant passer de l'idée au projet et disponible pour réfléchir en collectif à l'utilité sociale de son initiative solidaire. Ils permettent d'entrer dans une dynamique, d'échanger avec des acteurs locaux, de structurer le projet et de constituer un dossier écrit crédible. Les conditions ? Être disponible et motivé pour participer à l'ensemble des ateliers.

Date : les mardis et jeudi du 9 juin au 9 juillet 2009.

Lieu : Apeas - 49 rue de Village 13006 Marseille

Renseignements et inscriptions : consultez [le programme des ateliers](#)

Source : Communiqué de l'APEAS du 13/05/09



RENDEZ-VOUS

■ Bouches du Rhône

Actualités des Organismes Sans But Lucratif (O.S.B.L.)

La Caisse d'Epargne et Aklea – Société d'Avocats – organisent une conférence sur le thème des actualités juridiques, fiscales et comptables des OSBL.

Programme :

- 17h45 Accueil
- 18h00 Conférence

Introduction par Catherine Caradec (Caisse d'Epargne Provence-Alpes-Corse)

La philanthropie au secours des associations et fondations ? Par Stéphane Couchoux (Avocat Associé, Aklea)

Les nouvelles règles de transparence financière, par Robert Acquaviva et Georges Maregiano (Associés, KPMG Audit)

Conclusion par Philippe Petiot (Membre du Directoire en charge de la Banque du Développement Régional, Caisse d'Epargne Provence-Alpes-Corse)

- 19h15 Questions/Réponses
- 19h30 Cocktail

Date : 26 mai à 17h45

Lieu : Caisse d'Epargne – 5, 7 cours Pierre Puget, 13006 Marseille – Auditorium

Renseignements et inscriptions : Géraldine Prost au 04 42 25 11 30

Source : invitation de l'Akléa du 04/05/09

■ Hautes Alpes

Formation comptabilité associative 2009

L'Association pour le Développement Socio-Culturel du Briançonnais propose une formation sur la comptabilité associative qui se déroule en 2 séances :

- Intervenantes : Odile BONNAMOUR, Virginie GRIMBERT
- Contenu : 1ère séance
 - quelques rappels : le but non lucratif, les obligations comptables d'une association
 - la tenue des comptes : organisation et écritures (exercices pratiques)
 - présentation du compte de résultat
 - le budget prévisionnel
- 2ème séance
 - présentation du bilan (exercices pratiques de passage d'écritures)

Dates et lieux : à Briançon les lundis 11 mai et 15 juin 2009 de 18h00 à 20h30 à la MJC, Centre Social (salle de géologie)

A Guillestre les jeudis 14 mai et 18 juin 2009 de 18h00 à 20h30 à la Mairie

Renseignements et inscriptions : 30 € par participant, adscb@free.fr - 04 92 20 32 31

Source : Communiqué de l'ADSCB du 13/05/09

■ Alpes Maritimes

1ères journées de l'entreprise, du commerce et de l'artisanat

La Ville de Beausoleil, la CCI Nice Côte d'Azur, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Alpes-Maritimes, et le Régime Social des Indépendants des Alpes-Maritimes, organisent les 1^{ères} journées de l'entreprise, du commerce et de l'artisanat à Beausoleil. Une conférence, des ateliers, des rendez-vous et des speed business sont prévus durant 2 jours. Les experts de l'entreprise seront au service des créateurs, des artisans, des commerçants et des professions libérales. **La Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Paca y tiendra un stand et participera à la conférence débat « Les jeunes créateurs » pour témoigner de son expérience, le 28 mai à 19h.**

Dates : jeudi 28 et vendredi 29 mai de 10h à 17h30

Lieu : Centre Jules Ferry à Beausoleil

Programme : <http://www.villedebeausoleil.fr/Accueil.htm>



RENDEZ-VOUS

■ Vaucluse

Ventoux Biosphère 2009

Le syndicat mixte d'aménagement et d'équipement du Mont Ventoux organise la 3^{ème} édition de l'événement « Ventoux Biosphère 2009 ». Cet événement constitue une occasion festive et éco-citoyenne pour explorer d'autres modes de découverte du patrimoine forestier, de la flore, de la faune et de la culture du Mont Ventoux.

Dates : du 9 au 24 mai
Lieu : Mont Ventoux
Programme : <http://www.ventoux-biosphere.fr/>

Source : communiqué du SMAEMV du 5/05/09

■ Paca

Table ronde « Service Civique Volontaire »

Le collectif des associations engagées dans la défense et la promotion du service civique et le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur, organise une table ronde : « Service Civique Volontaire : quels engagements pour les jeunes, aujourd'hui et demain ? ».

Son objectif est tout à la fois de dresser un premier bilan du dispositif actuel, son impact pour les jeunes et pour la société, mais aussi d'aborder la question des perspectives pour contribuer ainsi aux annonces prochaines de la commission Hirsch.

Ce débat sera animé par M. Frédéric ROSMINI, médiateur de la Région, en présence de M. Michel VAUZELLE, Président du Conseil Régional, et de Mme Michèle TREGAN, Vice-Présidente en charge du développement associatif, la jeunesse et l'action éducative.

Dates : lundi 18 mai 2009 de 9h à 12h30
Lieu : L'hémicycle du Conseil Régional Paca – Jules Guesdes, 13002 Marseille
Renseignements : www.regionpaca.fr

Source : Communiqué de la Région Paca du 06/05/09

La Quinzaine du Commerce Equitable

La Quinzaine du Commerce Equitable est la période clef pendant laquelle sont organisés de nombreux événements de sensibilisation au commerce équitable en France. Cette Quinzaine est aussi l'occasion d'exprimer un message politique fort sur le sens du projet que porte le commerce équitable. C'est en partie grâce aux animations organisées pendant les 8 premières éditions de la QCE que la notoriété du commerce équitable est passée de 9% auprès des français en 2000 à 82% en 2008, et que les ventes ont progressé de 30 % ces trois dernières années. Les animations proposées pendant la Quinzaine prennent des formes diversifiées : campagnes de plaidoyer, projection de films, débats, dégustations dans des boutiques et supermarchés, rencontres, expositions, lancement de nouveaux produits, etc. Ces activités permettent d'aller à la rencontre des citoyens, des consommateurs et des décideurs économiques et politiques pour promouvoir une consommation responsable, respectueuse des producteurs du Sud et de l'environnement.

L'édition 2009 est placée sous le thème de l'environnement.

Dates : du 9 Mai au 24 Mai
Lieu : dans toute la région Paca
Programme complet des manifestations organisées en Région Paca :
<http://www.quinzaine-commerce-equitable.fr/>

Source : <http://www.quinzaine-commerce-equitable.fr/>



RENDEZ-VOUS

France

Conférence sur la prévention des risques professionnels dans l'aide et les soins à domicile

Chorum, la Mutualité française et l'UNA organisent une conférence sur la prévention des risques professionnels dans l'aide et les soins à domicile, à la Maison des Associations et des Solidarités du 13ème arrondissement.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un projet mené depuis plusieurs mois, avec la Mutualité française et l'UNA, sur la prévention de la pénibilité du travail dans ce secteur.

L'objectif de la journée est d'accompagner les structures dans la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels, au-delà du simple respect des obligations réglementaires, à travers des apports d'experts, des échanges entre professionnels, et la présentation d'outils pratiques et de ressources.

Dates : 9 juin 2009

Lieu : 56, 60 rue nationale – 75649 Paris cedex 13

Renseignements : http://cides.chorum.fr/cides/a_conf_9juin/Conference-du-9-juin-2009.html

Petit déjeuner du Club de l'économie sociale

Le Club de l'économie sociale accueille pour un petit déjeuner, Antonella NOYA, analyste senior des politiques et manager du Forum des innovations sociales à l'OCDE (organisation de coopération et de développement économique). Elle interviendra sur le thème : l'économie sociale vectrice d'un développement équilibré en Europe. Elle est l'auteure, avec Emma Clarence, d'une publication de l'OCDE « Pour une économie sociale : créer de la richesse par l'intégration sociale » (voir rubrique « A LIRE »).

Dates : 20 mai 2009 à 8h30

Lieu : au cercle républicain, 5 av de l'opéra, 75001 Paris

Inscription : <http://www.ceges.org/images/stories/invitation20%20mai2009.pdf>

Source : www.ceges.org

Journée de l'économie sociale et santé 2009

Le Groupe parlementaire d'études sur l'économie sociale et le Groupe parlementaire d'études sur le cancer et les causes sanitaires nationales organisent conjointement avec Cancer Campus et l'Institut de cancérologie Gustave Roussy un colloque « Economie sociale et santé : innovations et solidarité ». Ce colloque propose d'explorer les nouvelles dynamiques à l'œuvre, leur créativité propre et leurs contraintes, dans l'organisation de la solidarité en santé.

Dates : 26 mai 2009 de 9h à 17h

Lieu : Assemblée Nationale, salle Victor Hugo - Paris

Inscription : Anne Gabriel Gillet – anne-gabriel.gillet@igr.fr – 01 42 11 66 26



ACTUALITES

▪ Paca

Concours "Initiatives compétences dans les services à la personne"

Le Pôle Services à la Personne PACA lance le premier concours « Initiatives Compétences » dans la région sur la thématique de l'emploi, de la qualification et des compétences dans les services à la personne.

4 prix seront remis.

- le prix de l'innovation en matière de gestion des ressources humaines
- le prix de la mutualisation et de la coopération territoriale
- le prix de la responsabilité sociale et de la coopération
- le prix de la professionnalisation

Chaque lauréat se verra attribué la somme de 5 000 euros et pourra bénéficier gracieusement d'un plan média parrainé par la Maison de l'emploi de Marseille.

Clôture des candidatures : le 10 juillet 2009.

Parrainé par Chorum, la Maison de l'emploi de Marseille, le Crédit Coopératif et le Crédit Mutuel, ce concours est organisé en partenariat avec ACT Méditerranée (représentant local de l'ANACT).

Pour plus d'informations : <http://www.psppaca.fr/08-Concours-Initiatives>

Source : Communiqué du PSP Paca du 13/05/09



Lancement de la préparation du Mois de l'ESS 2009

Les comptes rendus des rencontres départementales - qui se sont déroulées au mois d'Avril - pour la préparation de l'édition 2009 sont en ligne sur le site www.lemois-ess-paca.org.

Les acteurs de l'économie sociale et solidaire démontrent tous les jours qu'une autre forme d'entrepreneuriat est possible ; montrons-le en participant à cet événement régional !

Pour en savoir plus : contacter Sophie Ibos, Chargée de Communication - sophie.ibos@cresspaca.org



Associatèque : l'accompagnement des acteurs associatifs

Le Crédit Mutuel vient de lancer un site d'accompagnement des acteurs du monde associatif : <https://www.associatheque.fr>

Ce site est, tout d'abord :

- un univers d'informations :

Guides pratiques (créer son association, la responsabilité des associations...), actualités juridiques, fiscales, comptables et sociales, dossiers thématiques, une newsletter...

- un univers de services :

Des documents à télécharger : exemple de statuts, modèle de lettres administratives, fiches mémo, check-lists...

Des liens utiles vers les sites partenaires du site associatèque pour compléter son information.

Le site a pu être testé du 2 au 6 février 2009 avant son lancement en mars. 98% des testeurs jugent le site et ses composantes satisfaisants et estiment que le site est utile dans le cadre de leur activité.

Source : la lettre de l'ES n°1325

Le concours C-Nario se penche sur la prévention du suicide

Depuis le 2 mars jusqu'au 2 juin, le grand public (en particulier les étudiants) peut participer à la 5^{ème} édition du concours C-Nario organisé par la Macif. La Macif Prévention propose en effet aux jeunes de mettre leur créativité au service de la prévention en réalisant des courts métrages ou des affiches. Cette année le concours est intitulé : « la prévention du suicide : une vidéo/une affiche pour la vie ». Le suicide est un véritable fléau en France, provoquant plus de 10 000 décès chaque année. Il s'agit de la 2^{ème} cause de mortalité chez les 15-24 ans. Le concours vise à impliquer les jeunes afin qu'ils deviennent acteurs de la prévention. Les gagnants se partageront une dotation de 10 000€.

Renseignements : <http://c-nario.macif.fr>

Source : Rencontres n°11

Les chiffres de la vie associative

Le site du Haut commissariat à la Jeunesse, maintenant en charge de la vie associative, vient de publier une brochure sur les « chiffres-clés » de la vie associative pour l'année 2007.

Il s'agit d'une courte brochure d'une dizaine de pages, constituée de tableaux, données et graphiques.

Les informations concernent principalement, au niveau national :

- Le paysage associatif à travers les créations d'associations
- La répartition des associations par activités
- L'évolution du nombre d'association sur les 6 dernières années
- L'âge moyen des associations
- L'adhésion à des fédérations
- Les aires d'interventions
- L'emploi associatif
- Le volume de travail des bénévoles
- La gouvernance associative
- Le poids économique des associations
- L'origine des ressources financières

A télécharger : http://www.jeunesse-vie-associative.gouv.fr/IMG/pdf/Chiffres_Cles_vie_associative_2007-2.pdf

Source : <http://www.laligue-alpesdusud.org>



ACTUALITES

France

Babyloan : 1^{er} site internet français de microcrédit

Babyloan est le premier site internet de microcrédit solidaire à destination des micro-entrepreneurs » des pays en développement. Ce site révolutionne le microcrédit en donnant à chacun les moyens de prêter la somme de son choix en quelques clics via des institutions de microfinance labélisées par Babyloan. Le site lancé en septembre 2008, bénéficie de l'appui de l'ONG Acted et du soutien de la Bred et du Crédit Coopératif.

www.babyloan.org

Source : Proches n°19

Prix de l'Étudiant Entrepreneur en Économie Sociale, 3^{ème} édition !

Étudiants ou jeunes diplômés, vous avez envie d'entreprendre autrement, d'être utiles à la société tout entière ? L'Économie sociale répond à vos attentes.

La LMDE a créé, avec le soutien de ses partenaires, le Prix de l'Étudiant Entrepreneur en Économie Sociale afin de vous aider à financer vos projets.

Pour vous présenter, deux catégories existent, « Entreprise créée » et « Projet d'entreprise ».

Les critères de sélection sont simples : caractère innovant et utilité sociale du projet, viabilité économique, nombre d'emplois créés et la qualité de votre parcours d'entrepreneur.

Attention, pour participer au Prix, vous avez jusqu'au 25 mai 2009 !

Pour en savoir plus et télécharger le dossier : www.lmde.com, rubrique PEEES.

Source : www.lmde.com

Gérard Andreck nommé président du Ceges

A l'issue de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration du CEGES du 12 mai, Gérard Andreck, Président du GEMA (Groupement des Entreprises Mutuelles d'Assurances), Président de la MACIF a été porté à la Présidence du Conseil des Entreprises, Employeurs et Groupements de l'Économie Sociale. Il succède à Jean-Claude Detilleux, Président du GNC (Groupement National de la Coopération), Président du Crédit Coopératif, qui occupait cette fonction depuis 2005.

Avec Gérard Andreck, la famille des Mutuelles d'assurances relaie la famille coopérative dans cette responsabilité de promouvoir l'économie sociale et de la faire reconnaître comme un acteur économique à part entière.

Source : communiqué du Ceges



▪ Europe

La Mutualité interpelle l'Europe pour les génériques

La Mutualité Française demande à la Commission Européenne de reconnaître le caractère anticoncurrentiel des stratégies des laboratoires princeps pour entraver le développement des médicaments génériques en Europe. Convaincue que le développement du médicament générique est une source importante de financement de l'innovation thérapeutique, la Mutualité Française formule également dans sa réponse au rapport de la Commission Européenne, des propositions concrètes pour lutter efficacement contre ces stratégies de contournement. Elle appelle ainsi à une clarification du système actuel des brevets pour lui conférer plus de transparence et de qualité. Elle demande également que les stratégies de contournement de mise sur le marché des médicaments génériques soient identifiées comme telles par les autorités de santé. Elle souhaite que des stratégies de communication soient mises en œuvre auprès des professionnels de santé pour faire contrepoids à celles des laboratoires princeps. Elle propose des actions concrètes pour déconnecter les prescriptions des médecins de l'influence des laboratoires pharmaceutiques, ou encore la création d'un répertoire des équivalents thérapeutiques qui permettrait aux praticiens d'identifier les traitements. La Mutualité Française attire, par ailleurs, l'attention de la Commission Européenne sur le fait que la libéralisation de l'information prévue dans la proposition de directive sur l'information des patients risque de constituer un nouvel outil d'entrave au développement des génériques. Les laboratoires préféreront informer sur les médicaments princeps. Enfin, elle demande qu'une attention particulière soit apportée au respect des règles de la concurrence lors de la mise sur le marché des médicaments bio similaires. Elle souhaite aussi que ces médicaments soient considérés à l'avenir comme des médicaments génériques.

Renseignements : www.mutualite.fr

Source : la lettre de l'ES n°1326

Elections européennes de juin 2009 : quels enjeux pour les associations de solidarité ?

A l'occasion des élections du parlement européen, qui se tiendront le 7 juin prochain, l'Uniopss souhaite interpeller les candidats sur plusieurs dossiers intéressant le secteur de l'économie sociale et relatifs à la place des politiques sociales dans les processus communautaires en cours et mettre en avant plusieurs propositions pour la prochaine législature. Elle vient donc d'élaborer un mémorandum qui porte plusieurs propositions à destination des futurs Euro-députés visant à promouvoir une meilleure reconnaissance du secteur associatif de solidarité et un agenda social européen ambitieux pour l'après 2009.

Source : www.uniopss.asso.fr



LES COMMUNIQUES DE PRESSE



29/04/2009

Le 39e congrès de la Mutualité française se déroulera les 4, 5 et 6 juin prochain à Bordeaux sur le thème "Innover pour un monde plus solidaire : de nouveaux territoires pour la Mutualité"

Le prochain congrès de la Mutualité française se tiendra les 4, 5 et 6 juin prochain au Parc des expositions de Bordeaux : Bordeaux-Lac, Hall 3, cours Jules Ladoumègue.

Organisé tous les trois ans pour définir les orientations stratégiques des mutuelles et exprimer leurs positions sur les évolutions du système de santé, ce 39e congrès aura pour thème "Innover pour un monde plus solidaire : de nouveaux territoires pour la Mutualité".

Il réunira plus de 4.000 personnes : délégués mutualistes, invités français et étrangers, médias...

Les plus hautes autorités de l'Etat ainsi que de nombreuses personnalités du monde de la santé ont été invitées à participer à ce congrès.

Dans la mesure du possible, nous vous remercions de venir avec un ordinateur portable.

A propos de la Mutualité française

Présidée par Jean-Pierre Davant, la Mutualité française fédère la quasi-totalité des mutuelles santé en France, environ 800. 6 Français sur 10 sont protégés par une mutuelle de la Mutualité française, soit près de 38 millions de personnes et quelque 18 millions d'adhérents. Organismes à but non lucratif, ne pratiquant pas la sélection des risques et régis par le code de la Mutualité, les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale.

Les mutuelles disposent également d'un réel savoir-faire médical et exercent une action de régulation des dépenses de santé et d'innovation sociale à travers leurs 2 300 services de soins et d'accompagnement mutualistes : établissements hospitaliers, centres de santé médicaux, centres dentaires et d'optique, établissements pour la petite enfance, services aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, etc.

La Mutualité française contribue aussi à la prévention et à la promotion de la santé à travers son réseau d'unions régionales et ses services de soins et d'accompagnement.

Pour en savoir plus

Aurélié Bruez, attachée de presse, au 01 40 43 63 36.





● conférence permanente des coordinations associatives

Communiqué de presse du 12 mai 2009

CIMADE/Ministère de l'immigration : Pour le mouvement associatif, la remise à plat des relations contractuelles est un des enjeux de la future Conférence de la vie associative

Le Ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire, Eric Besson, a signé ce week-end l'attribution du marché des centres de rétention administratifs des étrangers à six organismes sans attendre la décision du Tribunal administratif qui avait suspendu l'appel d'offre. Une décision qui a provoqué une vive polémique entre la Cimade, et le Ministre de l'immigration, lequel a déclaré sur France Inter¹ : « C'est quand même une conception assez particulière de mordre et de cracher en permanence sur la main qui vous nourrit. »

Au-delà du contexte de cet événement situé sur le terrain sensible de la politique publique d'immigration, cette affaire révèle au grand jour un climat d'incertitudes et de préoccupations sur les relations contractuelles entre associations et pouvoirs publics (Etat ou collectivités territoriales).

Ainsi, le passage de plus en plus constaté par les associations du financement public d'un projet associatif d'intérêt général au financement d'une prestation pour le compte de l'autorité publique est souvent perçu comme le choix d'une remise en cause de l'indépendance des associations des secteurs concernés, dans leurs méthodes d'interventions comme dans leur fonction d'interpellation.

La CPCA, instance de représentation du mouvement associatif organisé en France, tient à rappeler à cette occasion les principes fondamentaux, contenus dans la Charte des engagements réciproques², concernant les relations contractuelles associations – pouvoirs publics :

- **Droit d'interpellation** : Il n'est nullement indiqué dans cette Charte que le soutien des pouvoirs publics à un projet d'intérêt général ait pour conséquence le bâillonnement des associations.

- **Initiative citoyenne** : Les citoyens organisés sous statut associatif formulent un projet d'intérêt général aux pouvoirs publics, qui décident ou non de le financer au regard de l'adéquation du projet aux politiques publiques ; à l'inverse, la commande publique se définit par une demande des pouvoirs publics mise en œuvre par un prestataire indépendamment de son projet ou de son statut.

- **Une efficacité plébiscitée** : Le partenariat entre associations et pouvoirs publics sur la base de la subvention a clairement permis l'élaboration et la mise en œuvre de très nombreuses actions publiques d'intérêt général depuis plus de 50 ans (action sociale, environnement, éducation, etc.). Les Françaises et les Français interrogés sur ce partenariat plébiscite les missions de service public réalisées par les associations dans notre pays et demandent plus encore d'interventions associatives³.

- **Une transparence réelle évaluée** : Les modalités réglementaires de subventionnement ont été maintes fois réformées depuis dix ans et aboutissent aujourd'hui à un contrôle très strict de l'usage des fonds publics (plus de 70 contrôles recensés) et de l'évaluation de ceux-ci au regard d'indicateurs de performance. Conformément à l'annonce du Président de la République⁴, la CPCA souhaite que la deuxième conférence nationale de la vie associative ait lieu cette année pour qu'une nouvelle étape des relations contractuelles pouvoirs publics – associations soit actée, respectueuse des légitimités de chacun.

¹ Journal de 13h sur France Inter du 11 mai 2009

² Charte des engagements réciproques entre l'Etat et les associations, signée le 1^{er} juillet 2001 entre la CPCA et le Premier Ministre. Extrait : « (les associations) fondent leur légitimité sur la participation libre, active et bénévole des citoyens à un projet commun, sur leur capacité à défendre des droits, à révéler les aspirations et les besoins de ceux qui vivent dans notre pays et à y apporter des réponses. L'Etat reconnaît l'indépendance associative et fait respecter ce principe en droit. »

³ Cf. sondage CSA – Chorum-Crédit coopératif – Deloitte – automne 2008.

⁴ Réunion avec la CPCA du 4 avril 2008

Contact Presse : Erik Lavarde, CPCA, 28 place Saint-Georges, 01 40 36 80 10, <http://cpca.asso.fr>



27 avril 2009

Crédit Mutuel Méditerranéen

13,4 millions d'euros de résultat net en 2008

Banque mutualiste et coopérative régionale, le Crédit Mutuel Méditerranéen a poursuivi son développement en 2008 malgré un contexte économique et financier de crise. L'activité bancassurance des 100 points de vente répartis sur les régions Provence-Alpes Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Corse et Principauté de Monaco, a ainsi permis de réaliser en 2008 un résultat net de 13,4 millions d'euros. Pierre Filliger, Président et Lucien Miara, Directeur Général sont heureux de vous présenter aujourd'hui, lundi 27 avril, le résultat 2008 du Crédit Mutuel Méditerranéen.

Un réseau de proximité

A l'écoute de son environnement, le Crédit Mutuel Méditerranéen a renforcé le maillage de son territoire et accentué la qualité et la proximité de ses relations avec les sociétaires-clients en ouvrant, malgré le contexte économique et financier défavorable, de nouvelles caisses locales et des points de vente.

En 2008, deux nouvelles structures ont ainsi vu le jour : Bagnols-sur-Cèze (30) et Manosque Sud (04). De plus, cinq agences - rattachées au Crédit Mutuel agricole et rural Provence Languedoc - ont intégré le réseau du Crédit Mutuel Méditerranéen à Aix-en-Provence (13), Avignon (84), Manosque Centre (04), Pertuis (84) et Villeneuve-les-Avignon (30).

Ce mouvement va s'accélérer en 2009 avec l'ouverture de nouveaux points de vente en Provence Alpes Côte d'Azur et en Languedoc-Roussillon : Brignoles (83), La Garde (83), La Trinité (06), Le Pontet (84), Nice Arénas (06) et Nice Garnier (06).

Et des projets d'implantation sont prévus à court terme à : Cannes-la-Bocca (06), Crédit Mutuel Enseignant à Montpellier (34), Crédit Mutuel Enseignant à Nice (06), Marseille Saint-Loup (13), Nice Saint-Roch (06), Ollioules (83) et Saint-Laurent-du-Var (06).

Une croissance continue

Comme le souligne Lucien Miara, « *malgré la crise économique et financière profonde qui a impacté nos résultats, le Crédit Mutuel Méditerranéen a été en mesure de réaliser en 2008 de bonnes performances sur l'ensemble de ses marchés. L'activité a été soutenue tant dans les domaines de l'épargne, du crédit que dans les produits d'assurances* ». Les chiffres le confirment :

- **l'épargne** a connu une progression de son encours total de 5,06 % à 5 465 millions d'euros avec une progression de 8,38 % pour les dépôts gérés (3 828 M€) et de 1,58 % pour l'épargne assurance (1 221 M€). Seule l'épargne financière a diminué de 1,96 % (1 604 M€ contre 1 636 M€ en 2007).

- **les crédits** sont également en hausse de 2,53 % à 4 214 M€ millions d'euros d'encours, contre 4 110 M€ en 2007. Par contre, en raison de la crise, la production de crédits a diminué. Elle a représenté 804 M€ contre 1 193 M€ un an plus tôt.

- enfin, en ce qui concerne **l'assurance dommage** (IARD), le chiffre d'affaires a augmenté de plus de 4 % et les nouvelles affaires dépassent le nombre de 56 000 pour un total de 319 400 contrats (+ 5,24 %).

Une forte implication des salariés et des élus

Ces résultats, le Crédit Mutuel Méditerranéen les doit aux qualités professionnelles des 1 080 salariés, bénéficiant de formations (6 % de la masse salariale allouée en 2008 contre 4,5 % en moyenne dans la profession bancaire) et aux 1 158 élus (administrateurs et surveillants). Nos élus, bénévoles, sont garants de la qualité de notre banque coopérative et mutualiste.

Au cours du dernier exercice, 820 salariés (dont 432 femmes et 388 hommes) ont été formés. Ces modules ont représenté 30 096 heures de formation.

En ce qui concerne les élus, les 43 sessions de formation et d'information organisées qui ont rassemblé 964 participants ont représenté 2 892 heures de formation.

Une banque différente

Banque mutualiste et coopérative régionale, le Crédit Mutuel Méditerranéen investit la majorité de ses excédents dans le développement économique local. Comme le rappelle Pierre Filliger : « *notre banque se distingue de la plupart des autres établissements financiers par son souci constant de soutenir, au niveau régional, les projets des acteurs de l'économie sociale et les créateurs d'entreprises de proximité. Nos actions de mécénat concernent également chaque année plus de 400 associations sur l'ensemble de notre territoire* ».

communiqué de
presse



Crédit mutuel
méditerranéen

Pierre Filliger,
Président.

Lucien Miara,
Directeur général.

service
communication

Michel Palacio,
chargé de mission Secréariat
général / Communication
04 91 23 71 19

Fabrice Le Ru,
chargé de communication
04 91 23 74 87

Annie Puglia,
assistante de communication
04 91 23 72 65

Fax : 04 91 23 72 67
lacom@cmsem.creditmutuel.fr

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler
www.creditmutuel.fr

494, avenue du Prado
13008 Marseille



Les chiffres clés 2008 du Crédit Mutuel Méditerranéen

Fonds propres :	342,3 M€
Produit net bancaire :	125,9 M€
Marge financière :	67,3 M€
Résultat net :	13,4 M€
Marge nette d'autofinancement :	12,2 M€
Nombre de clients :	343 400
Nombre de sociétaires :	285 400
Nombre de points de vente :	100
Nombre de salariés :	1 081
Nombre d'élus :	1 158

La Caisse Interfédérale du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

Créé depuis le 1^{er} janvier 2006, le Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée (CMSEM) – né du rapprochement des groupes du Crédit Mutuel Dauphiné-Vivarais et du Crédit Mutuel Méditerranéen - permet de continuer à densifier le réseau des caisses locales et des points de vente sur son territoire. Organe financier du CMSEM, la Caisse Interfédérale constitue le périmètre pour la communication des résultats consolidés. En 2008, les chiffres clés sont les suivants :

Les chiffres clés 2008 du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

Total de bilan :	9 403 M€
Capitaux propres :	574,9 M€
Résultat net :	5,9 M€
Coefficient d'exploitation :	78,7 %

Le protocole d'accord avec CM5-CIC

Le 12 mars 2009, un protocole d'accord a été signé à Marseille entre le Groupe CM5-CIC (représentant 5 Fédérations du Crédit Mutuel : Centre Est Europe, Sud Est, Ile-de-France, Savoie-Mont-Blanc et Midi-Atlantique), le Crédit Mutuel Dauphiné Vivarais et le Crédit Mutuel Méditerranéen, ce protocole d'accord comporte trois volets :

- 1/ L'aide pour un développement portant sur la création d'une cinquantaine de nouvelles caisses locales.
- 2/ L'accompagnement des services transversaux et support réseau par l'adhésion à CM-CIC Services permettant l'optimisation des services de production bancaire et de logistique fournis au réseau au travers d'un GIE commun.
- 3/ L'entrée de CM5-CIC au capital de la Caisse interfédérale du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée (CIF CMSEM) à hauteur de 31 %.

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez contacter :

Michel Palacio : palacimi@cmsem.creditmutuel.fr • au 04 91 23 71 19
Fabrice Le Ru : lerufa@cmsem.creditmutuel.fr • au 06 60 81 64 24

communiqué de
presse



Crédit mutuel
méditerranéen

Pierre Filliger,
Président.
Lucien Miara,
Directeur général.

service
communication

Michel Palacio,
chargé de mission Secréariat
général / Communication
04 91 23 71 19

Fabrice Le Ru,
chargé de communication
04 91 23 74 87

Annie Puglia,
assistante de communication
04 91 23 72 65

Fax : 04 91 23 72 67
lacom@cmsem.creditmutuel.fr

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler
www.creditmutuel.fr

494, avenue du Prado
13008 Marseille





Conseil des Entreprises, Employeurs et Groupements de l'Economie Sociale

INTERPELLATION DES GROUPES POLITIQUES PRESENTANT DES CANDIDATS AUX ELECTIONS EUROPEENNES

Attentifs au renforcement du rôle du Parlement européen, les acteurs de l'économie sociale souhaitent participer davantage au dialogue civil et aux concertations préalables aux décisions communautaires. Les mutuelles, coopératives, associations et fondations, à travers leurs 800 000 entreprises, emploient plus de **2 millions de salariés en France et pèsent plus de 10 % de l'emploi au sein de l'Union européenne**. Elles représentent également **10% des emplois en Europe**, et un européen sur trois est directement concerné par l'économie sociale.

Quelques caractéristiques de notre secteur :

- L'économie sociale est composée d'**entreprises participatives et démocratiques** qui sont des atouts dans la construction européenne et le dialogue social européen ;
- Ses statuts sont divers, elle s'inscrit ainsi pleinement dans une **économie sociale de marché** qui doit reconnaître la pluralité des formes d'entreprendre dans le cadre de la révision de la Stratégie de Lisbonne ;
- Les organisations qui la constituent sont **créatrices d'emploi dans les territoires** et contribuent à l'Agenda social européen, en particulier à travers le développement d'emplois locaux, l'amélioration de la qualité des emplois fondée sur la formation et l'apprentissage tout au long de la vie.
- Ses membres fournissent des **services sociaux d'intérêt général (SSIG)**, de qualité, accessibles à tous.
- L'économie sociale promeut une organisation et des innovations sociales et managériales qui favorisent la **cohésion sociale**, territoriale et environnementale.
- Elle favorise les coopérations transfrontières notamment avec ses homologues du bassin méditerranéen qui s'inscrivent dans le nouveau processus de Barcelone et dans l'Union pour la méditerranée.

Les prochaines élections européennes du 7 juin 2009 sont un grand rendez-vous. Elles constituent pour tous les acteurs de l'économie sociale une date importante à un moment où, plus que jamais, les citoyens aspirent à des valeurs de solidarité, d'entraide, d'« un vivre ensemble autrement » et « d'une façon d'entreprendre autrement ».

Les entreprises de l'économie sociale souhaitent connaître vos positions et celles du groupe politique auquel vous appartenez afin de les transmettre à l'ensemble des acteurs de l'économie sociale. C'est pourquoi nous souhaiterions que vous puissiez répondre à nos questions :

- *Nos demandes pour une reconnaissance, maintes fois exprimées, de la **pluralité des formes d'entreprendre** par l'adoption de **trois nouveaux statuts européens** pour les : mutuelles,*



associations, fondations seront-elles soutenues par votre groupe politique ?

- Récemment, de nombreux dispositifs de soutien et de développement des entreprises ont été mis en place par la Commission européenne notamment à travers la Société privée européenne (SPE) et le Small Business Act (SBA), exclusivement en direction de sociétés de capitaux. Etes-vous favorable à l'ouverture de ces divers dispositifs aux entreprises de l'économie sociale ?

*- Des SSIG de qualité, accessibles et viables, nécessitent la **définition d'un cadre juridique sécurisé et adapté**. Une grande majorité de SSIG sont fournis notamment par les entreprises de l'économie sociale. Aussi comment allez-vous œuvrer pour cette évolution ?*

*- Comment soutiendrez-vous la prise en compte des composantes de l'économie sociale dans le **dialogue civil et le dialogue social européen intersectoriel** ?*

*- Etes-vous prêt à soutenir la **reconduction de l'intergroupe économie sociale au Parlement européen** et encourager la création d'une Unité Inter-services au sein de la Commission européenne faisant l'interface entre les différentes Directions Générales ? (Suppression en 1999 de l'Unité Economie sociale).*

*- Etes-vous prêt à favoriser la **promotion de l'économie sociale dans les programmes d'enseignements** et la **formation à l'économie sociale des administrateurs européens** ? si oui de quelle façon ?*

*- Comment allez-vous soutenir la création de registres statistiques tant sur le plan national qu'europpéen, et la mise en place d'un **observatoire européen des entreprises de l'économie sociale** ?*

*- La performance d'une entreprise ne se limite pas à sa valeur boursière, mais aussi à sa **plus-value sociale**, sa contribution à des objectifs économiques et sociaux, sa contribution à l'emploi. La Commission européenne considère l'économie sociale comme un acteur incontournable pour la cohésion économique, territoriale et sociale de l'union européenne. Comment envisagez-vous de faire compléter les indicateurs existants tels que le PIB par d'autres **indicateurs relatifs à la dimension sociale, écologique et au bien-être** ?*

Sur ces questions, nous serions heureux de connaître la position générale de votre groupe politique sur l'économie sociale, spécialement sur les questions que nous venons de soulever.

Paris, le 12 mars 2009

FNMF, Fédération Nationale de la Mutualité Française – **GEMA**, Groupement des Entreprises Mutuelles d'Assurances – **GNC**, Groupement National de la Coopération – **CPCA**, Conférence Permanente des Coordinations Associatives – **ASFONDES**, Association des Fondations de l'Economie Sociale – **CCOMCEN**, Comité de Coordination des Œuvres Mutualistes et Coopératives de l'Education Nationale – **CNCRES**, Conseil National des Chambres Régionales de l'Economie Sociale – **USGERES**, Union de Syndicats et Groupements d'Employeurs Représentatifs dans l'Economie Sociale – **UNIFED**, Union des fédérations et syndicats nationaux d'employeurs à but non lucratif du secteur sanitaire, social et médico-social



A LIRE



Traité d'économie sociale à l'usage des malentendants

Le « traité d'économie sociale à l'usage des malentendants » par Laurent Lasne, ancien journaliste, interroge les relations du socialisme et de l'économie sociale par le prisme de la coopération de production, dont il est le spécialiste. « Ce livre dévoile l'enchantement de Michel Rocard pour l'économie sociale, le scepticisme de Martine Aubry, l'intérêt militant des verts pour l'économie sociale et solidaire, mais aussi l'indifférence du candidat Lionel Jospin qui n'en souffla mot dans son programme présidentiel en 2002.

Editions Le Tiers Livre, prix éditeur 16€ - www.letierslivre.com



Pour une économie sociale, créer de la richesse par de l'intégration sociale.

Par Antonella Noya, Emma Clarence et avant propos de Jean-Claude Detilleux.

La visibilité internationale, nationale et locale de l'économie sociale progresse rapidement dans la plupart des pays membres de l'OCDE.

Les organisations d'économie sociale, également connues sous le nom d'organisations à « but non lucratif » ou d'organisations du « troisième secteur »,

sont de plus en plus nombreuses et utiles, et contribuent à l'emploi, à l'insertion sociale, à la participation démocratique et à la construction de la communauté.

Il reste néanmoins beaucoup à faire pour créer un environnement favorable à la création et au développement des organisations d'économie sociale et pour transformer ce secteur en une des priorités des politiques économiques et sociales afin de maximiser son impact sur l'économie. Cette publication offre de nouveaux aperçus de la théorie économique des organisations d'économie sociale, de leur rôle dans un contexte politique et économique mouvant, et des liens avec le développement local et l'autonomisation des usagers.

À partir des développements théoriques et empiriques des pays membres de l'OCDE, cet ouvrage présente également les principaux défis de l'économie sociale en Europe Centrale et en Europe du Sud-Est.

Des recommandations pour agir y sont également proposées. Ce livre constitue une lecture essentielle pour les responsables politiques, les praticiens, les enseignants et les étudiants intéressés par les développements théoriques et empiriques les plus récents du domaine de l'économie sociale dans les pays membres de l'OCDE ainsi que dans les pays non membres.

Editions Economica 2009, prix éditeur 23€

L'enseignement initial de l'économie sociale et solidaire : un enjeu stratégique

Tandis que le Medef multiplie les initiatives pour valoriser, dans les programmes et auprès des enseignants, le rôle de l'entreprise... on constate un recul de l'enseignement de l'économie sociale, en particulier de la coopération. L'article « L'enseignement initial de l'économie sociale et solidaire : un enjeu stratégique » paru dans la Recma de février 2009 et signé Danièle Demoustier et Scarlett Wilson-Courvoisier fait le point et interpelle l'ESS sur sa capacité à préparer la relève des adhérents et dirigeants militants.

RECMA n°311, février 2009 – 3,50€

Guide financier pour les groupes économiques solidaires

Un guide financier à destination des groupes économiques solidaires vient d'être publié. Il a été réalisé par le CNAR Financement – porté par France Active – et le COORACE, dans le cadre d'un groupe de travail de dirigeants associatifs d'insertion par l'activité économique.

La vocation de ce guide est de donner aux responsables de structures des indications opérationnelles sur les liens financiers entre entreprises de l'économie sociale appartenant à un même groupe économique solidaire.

A télécharger : http://www.solfia.org/IMG/pdf_Guide_financier_groupements_solidaires.pdf



CONTACT :

Retrouvez les infos de l'Etoile sur www.cresspaca.org

Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
Provence-Alpes-Côte d'Azur
10, rue Breteuil 13001 MARSEILLE
Tel: 04.91.54.96.75 - fax: 04.91.04.08.29
email: cress@cresspaca.org

Numéro de déclaration à la CNIL : 886843

